



Information nationalite francaise pendant protectorat

Par **alex27_old**, le **11/07/2007** à **10:00**

bonjour

je voudrais avoir une idee sur la naturalisation des ressortissant europeens des anciennes colonies francaises (tunisie):

-mon pere est fils d'emigres italiens , né italien en tunisie en 1939 a vecu comme italien en tunisie

-je voudrais savoir les droits des europeens qui vivait en tunisie sous protectotat francais avant l'independance

- est ce qu'il peut pretendre ala nationalite francaise

- est ce qu il peut faire une demande de naturalisation

- tous ses freres ont ete naturalise

- est ce qu il peut faire une demande de naturalisation au president de la republique car toute sa famille a ete naturalise sauf lui (il n'a pas fait de demande) est ce que la demande de naturalisation est recevable puisque il etait ressortissant europeens dans les anciennes colonnies francaise

- enfin ou je pourrais trouver les textes , decret relatif a la situation des ressortissants europeens envers la nationalite francaise qui sont ne dans le sancinnes colonies (son cas italien ne en tunisie en 1939